

FICHE TECHNIQUE

Le bollard Carvelle en acier 152 mm (6") est un repère visuel efficace conçu pour signaler aux automobilistes la présence d'une piste cyclable ou sentier piétonnier et empêcher les véhicules d'y accéder.

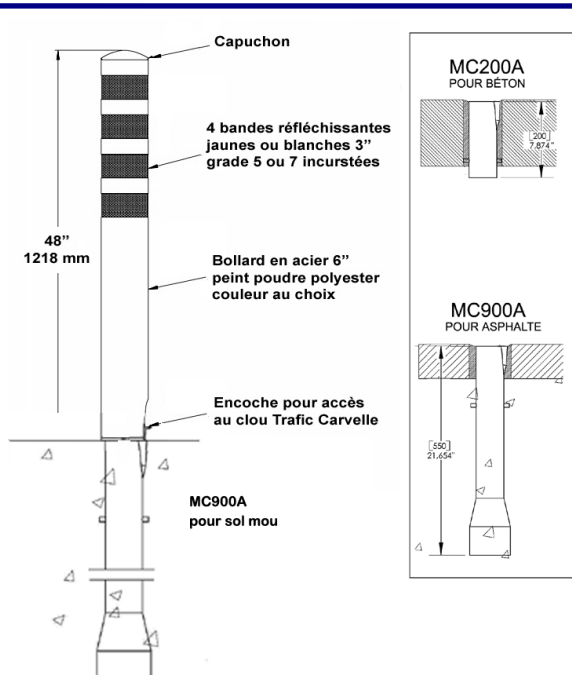
Fait en acier fini galvanisé, il est constitué d'un poteau d'acier de 152 mm (6") de diamètre par 1219 mm (48") de haut, coupé droit et terminé par un capuchon légèrement arrondi. Il est muni de quatre (4) bandes de pellicule réfléchissante espacées de 50 mm entre elles et incrustées de 1 à 2 mm dans le corps du bollard pour assurer une meilleure protection de la pellicule contre l'usure, les intempéries et le vandalisme. La jonction des bandes réfléchissantes est soudée pour minimiser les bris sous impact ou vandalisme.

Il est offert en 3 finis : galvanisé (G) galvanisé et peint poudre de polyester texturé noir (GPN) ou galvanisé et peint émail (GN) en noir standard. Autre couleur de la charte standard sur demande.

Il peut également être équipé d'un arceau de métal pour créer une chicane.

Il s'installe sur l'asphalte, le béton ou le sol mou à l'aide d'un manchon de Carvelle de longueur variée selon le type et la dureté du support dans lequel il doit être inséré. (# MC200A - 200 mm, # MC550A - 500 mm ou # MC900A- 900 mm).

(Pour plus d'information sur le système Carvelle, voir la fiche technique.)



DIMENSIONS ET COMPOSANTES

Matériau :	Tube d'acier galvanisé
Diamètre :	152 mm (6")
Hauteur :	1220 mm (48")
Épaisseur :	.154
Bandes :	75 mm (3") de large espacées aux 50 mm (2")

DE PRODUIT

(Ancien : # BOF648A)

- # BOC648AG: galvanisé
- # BOC648AGN : galvanisé et peint émail noir
- # BOC648AGPN : galvanisé et peint poudre de polyester noir texturé

Veillez préciser le type de pellicule réfléchissante requis:

- # 3931-3 : Jaune haute intensité
- # 3930-3 : Blanc Haute intensité
- # 4091-3 : Jaune diamant
- # 4090-3 : Blanc diamant
- # 4083-3 : Jaune/vert fluo diamant